

# PROJET PEDAGOGIQUE



Gars Cyril  
07/11/2023



## **I. Présentation de l'Accueil**

### **a) La structure**

- Situation géographique
- Environnement
- Les locaux et équipements
- Fonctionnement

### **b) L'équipe d'animation**

- Composition de l'équipe
- Rôles

## **II. Les objectifs**

### **a) Objectifs éducatifs**

### **b) Objectifs opérationnels et moyens**

## **III. Organisation des mercredis et vacances scolaires**

### **a) Journée type**

### **b) Déroulement d'une journée type en détail**

### **c) La fonction sanitaire**



## **I – Présentation de l'Accueil**

### **a) La structure**

- **Situation géographique**

La licorne est implantée dans le village « Morainvilliers Bures » depuis le 01 Septembre 1998, il s'agit d'un rassemblement de commune, qui dispose chacune d'une structure d'accueil. La ville de Morainvilliers est une commune du département des Yvelines situé à 12 km à l'ouest de Saint Germain en Laye. En 2015 la commune compte 2738 habitants. Cependant, depuis 2008 la mairie dispose d'un PLU (Plan local d'urbanisme) grâce à ce plan la commune voit d'année en année une évolution importante de son nombre d'habitant.

Actuellement il existe :

- une école maternelle et une école élémentaire pour chacun des deux hameaux.
- une bibliothèque municipale située à l'école primaire de Bures.
- une association de loisirs (Temps Libre) qui propose des cours de sports des activités culturelles et différentes associations culturelles ou sportives

Les écoles regroupent environ 200 enfants sur Morainvilliers et 150 enfants sur Bures

- **L'environnement :**

Commune urbaine située dans la plaine de Versailles, Morainvilliers est limitrophe d'Ecquevilly à l'ouest, de Vernouillet, Chapet et Médan au nord, des Alluets-le-Roi au sud, de Villennes-sur-Seine et d'Orgeval à l'est.

La commune est traversée par la route départementale 113 (ex-nationale 13) et par l'autoroute de Normandie (A13) (sans échangeur toutefois sur le territoire communal).

Elle comporte deux zones habitées, le village de Morainvilliers au sud et le hameau de Bures au nord.



Le territoire est en partie boisé dans ses marges nord et sud (forêt des Alluets). Il est arrosé en son centre par le ru d'Orgeval qui se jette dans la Seine aux Mureaux.

- **Les locaux et équipements**

**Morainvilliers** :

La structure de Morainvilliers est située dans l'ancienne école Primaire.

La structure est composée de quatre salles d'activités (1 primaire à l'étage et 3 maternelles) d'une salle de motricité et d'une grande cour.

Sur Morainvilliers, nous accueillons les enfants sur le temps périscolaire, et extrascolaire (mercredis et vacances)

**Bures** :

Sur la commune de Bures, il s'agit d'un préfabriqué situé au cœur du village offrant aux enfants 2 salles d'activités ((primaires et maternelles), d'un petit parc équipé de jeux extérieurs.

Sur Bures, seul l'accueil périscolaire est effectué.

La municipalité de Bures-Morainvilliers met à la disposition de La Licorne les locaux ainsi qu'un personnel de ménage.

- **Fonctionnement**

- **Les horaires et les rythmes quotidiens** :

Sur le temps périscolaire : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h00

Les Mercredis : de 7h30 à 19h

Les vacances scolaires : de 7h30 à 19h

- **Les repas** :

Les goûters et durant les vacances scolaires les repas du midi sont assurés par la société Convivio

- **les transports** :

Le trajet domicile - centre est effectué par les parents.

Pour les sorties, l'association fait appel à une société de transport.

En ce qui concerne le temps périscolaire, les animateurs de La Licorne accueillent les enfants de 7h30 à 8h30 et les accompagnent dans leurs classes respectives pour les



maternelles et dans la cour pour les primaires. Ils les récupèrent le soir à 16h30 dans les classes pour les maternelles et dans la cour de l'école pour les ramener sur la structure où les parents viendront les chercher jusqu'à 19h.

## **b) L'équipe d'animation**

### **• Composition de l'équipe**

Un Directeur : GARS Cyril

Une adjointe de direction : BENTIVOGLIO Amandine

Une référente à Bures : FLEURY Blandine

Une référente à Morainvilliers : BOUDIN Léna

Equipe d'animation : SITTA Anaïs, VASSEUR Alison, FEKIR Sanna, DELAVEYNE Ethan, JORGE CABACO Inès

Une dame de cantine : BASLE Amandine

Le nombre d'animateurs peut varier selon l'effectif d'enfants présents sur le site.

### **• Rôles**

Rôle de l'animateur :

- Assurer la sécurité affective, physique et matérielle des jeunes.
- Être à l'écoute des jeunes et répondre à leurs demandes.
- Savoir accepter le refus et solliciter sans forcer.
- Être force de proposition et s'adapter quand une activité ne fonctionne pas.
- Proposer des animations adaptées et garantissant la sécurité des jeunes.
- Prendre en compte chaque enfant comme individu à part entière et le respecter.



- Aider les jeunes à prendre des responsabilités et promouvoir l'initiative individuelle.
- Assurer les relations avec les familles.
- Connaitre les règles de sécurité essentielles quant aux activités et aux déplacements.
- Être vigilant présent et disponible à tous les moments.
- Respecter ses collègues.
- Travailler et participer aux réunions de préparation.
- Se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Respecter le travail de l'autre (personnel de ménage, personnel de cantine...)

#### Rôle du directeur :

- Titulaire d'un BEATEP il est garant du bon fonctionnement de l'Accueil pour l'équipe d'animation et les enfants.
- Assurer la sécurité affective, physique et matérielle des enfants.
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs (trices).
- Gérer les tâches administratives, matérielles, ainsi que le budget.
- Être référent pour son équipe, il anime des réunions et les organise.
- Mobiliser et dynamise son équipe autour du projet pédagogique.
- Donner les moyens matériels à son équipe pour réaliser les divers projets d'activités.
- Jouer son rôle de formateur, assurer le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- Assurer les relations avec les familles et les différents partenaires.



- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Respecter ses collègues.
- Travailler et participer aux réunions de préparation.
- Se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Respecter le travail de l'autre (personnel de ménage, personnel de cantine...)

## **II- Les objectifs**

### **a) Objectifs éducatifs**

#### **1. Contribuer à l'épanouissement de l'enfant**

Dans chaque salles plusieurs jouets sont mis à disposition afin de faciliter l'autonomie des enfants (jeux de société, dînette, garage ...)

Nous mettons en place des activités autour d'une thématique chaque mois, avec des ateliers de découvertes adaptés à chaque tranche d'âge ou suivant le groupe, pour permettre de développer l'imaginaire de l'enfant et favoriser son épanouissement.

Les moments d'arrivée ou de départ sont tout d'abord des temps d'échanges entre enfants et animateurs, de plus la discussion et la relation parents/animateurs reste favorisée pendant ce temps et est très importante, afin de répondre aux questions des parents et ainsi pouvoir les rassurer et les informer sur la journée de leur enfant.

Après l'école, l'équipe note les présences et les enfants goûtent tous en même temps et participe aux débarrassages.

#### **2. Favoriser la socialisation de l'enfant à travers des activités et des animations**

Permettre à l'enfant d'acquérir de nouveaux savoirs, à travers des moments de la vie quotidienne (lavage de main, lavage du matériel de peinture, rangement du matériel, débarrassage des goûters).



Elaborer des règles de vie avec les enfants, afin de les rédiger et les préciser sur le site de la Licorne.

Apprendre à l'enfant le respect des autres et du matériel sous forme ludique (discussion, jeux ...)

Valoriser l'enfant à travers son imagination, sa créativité et son originalité dont il fait preuve lors d'ateliers divers.

Donner la possibilité à l'enfant de s'épanouir individuellement, s'exprimer, inventer, créer en réalisant des objets uniques (réalisé toutes les étapes de la réalisation et mise en place d'exposition).

## **b) Objectifs opérationnels et moyens**

Afin d'atteindre nos objectifs, nous déclinons les objectifs opérationnels et moyens suivants :

➤ Prendre en compte l'individualité de chaque enfant :

- En respectant le rythme de l'enfant :

- Proposer mais ne pas imposer une sieste à chaque enfant de moins de 6 ans
- Mettre en place un lever échelonné de la sieste,
- Respecter un temps calme pour les enfants âgés de 6 ans et plus.

- En respectant l'environnement propre de l'enfant :

- Privilégier la qualité de la relation aux familles, notamment à travers les temps d'accueil et la transmission des différentes informations.

- En proposant un suivi sanitaire rigoureux :

- Pour les traitements médicaux, une organisation rigoureuse mais souple permettant de gérer cet aspect de la santé
- Pour un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.), par un strict respect





- Pour les « petits bobos » : gestion par les animateurs avec la trousse de soin où ils noteront le nom et prénom de l'enfant et de lui-même, la date et l'heure, la blessure et les soins apportés ainsi que la personne prévenue, le tout dans le registre des soins (voir c) Fonction sanitaire).
- Procédure également pour la sécurité incendie dans les locaux.

- En donnant la possibilité aux enfants de participer au choix à leurs activités :

- Des propositions d'activités définies au préalable
- Une mise à disposition de jeux permettant à l'enfant de jouer suivant ses envies.

- En favorisant le « faire-avec » :

Il ne s'agit pas de laisser l'enfant "faire" entièrement seul, mais de l'accompagner dans ses apprentissages.

- En aménageant l'espace :

- Permettre à l'enfant de se sentir bien (couleurs, décorations, mobilier adapté et ludique...),
- Offrir des repères indispensables pour sa sécurité et son développement autonome,

- En permettant aux enfants d'agir ensemble sur leur temps d'accueil :

- Mise en place de règles de vie afin de vivre en harmonie avec les autres.
- Instaurer les échanges et le dialogue (enfants/enfants, adultes/enfants).
- Solliciter le respect des autres et de leurs différences (sociales, culturelles, physiques et morales).
- Favoriser un esprit de solidarité (écoute, partage, aide).
- Amener les enfants à respecter les lieux, les locaux, le matériel et les aménagements mis à disposition.

- En favorisant l'autonomie et la responsabilisation des enfants :

- Amener l'enfant à prendre en charge certains aspects de la vie quotidienne (rangement du matériel, service du goûter, rangement et nettoyage de leurs activités...)
- Amener l'enfant à prendre des initiatives, des décisions, des responsabilités et à les assumer au sein du groupe.
- Amener progressivement l'enfant à se prendre en charge (habillage, passage aux toilettes...)



- Permettre à l'enfant de se réaliser seul dans sa réflexion, ses actions et ses activités

- En favorisant le bien-être et l'épanouissement des enfants :

- Mettre en valeur et développer les qualités, les compétences tout en exploitant la richesse de chacun

- Contribuer à l'éveil et à l'épanouissement des enfants.

- Permettre à l'enfant d'avoir ses moments personnels, sans l'obliger à intégrer le groupe. (Temps calmes, détente ou jeux libres...)

- Favoriser l'échange de connaissance entre les enfants.

- Amener l'enfant à comprendre ses différences et celles des autres, pour les accepter et se faire accepter.

- Veiller à la décoration générale (portemanteaux personnalisés, parcours fléchés au sol ou sur les murs, illustration des thèmes et projets abordés aux murs et dans les salles, panneaux photos etc.)

- En sensibilisant les enfants au plaisir et aux loisirs éducatifs :

- En donnant l'envie et le plaisir aux enfants de venir au centre de loisirs, en proposant des activités ludiques, originales et variées,

- En intégrant la notion d'apprentissage dans le jeu.

- En stimulant la créativité en laissant l'initiative aux enfants.

- En favorisant la découverte et la pratique de nouvelles techniques, activités et jeu

- En développant l'ouverture sur le monde et en éveillant la curiosité des enfants.

- En développant les activités de l'enfant avec des objectifs clairs de séances.

➤ Les projets d'animation ou projets d'activités

Le projet d'animation est un fil conducteur sur une période définie : mois, vacances...

L'activité reste un moyen d'atteindre des objectifs pédagogiques, et non un but en soi. Il est élaboré durant nos réunions, des fiches d'activités doivent être faites par l'équipe d'animation, toujours en rapport avec le projet pédagogique et de ses objectifs.

De plus celui-ci doit prendre en compte les thèmes définis par les animateurs (trices) sous la validation de la direction pour les mercredis ainsi que pour les vacances.

Dans nos propositions d'activités, nous veillons à proposer une démarche pédagogique cohérente en lien avec nos valeurs, la connaissance et l'âge des publics :

- Quel(s) objectif(s) du projet pédagogique suis-je en capacité de développer

- Quelles compétences puis-je mettre à disposition de la structure d'accueil de loisirs ?

- Quelle est la tranche d'âge des enfants ?



- Quel est l'effectif du groupe ?
- Quelle est la durée de l'animation ?
- Quelle est l'organisation en termes de répartition des enfants, par petits groupes, tous ensemble ?
- Quelle mise en place pour répondre à mes objectifs ?
- Quelles sont les contraintes matérielles, les besoins ?

- Périscolaire(garderie)

Nous souhaitons dépoussiérer les temps périscolaires, ne plus réduire cela à de la garderie.

Pour y parvenir, nous allons mettre en place différents ateliers. Certains enfants n'ont pas la possibilité de pratiquer un sport ou encore d'autres activités, afin de les aider nous souhaitons faire venir le sport et les activités à eux.

Un éducateur sportif a été engagé dans ce but, afin de proposer chaque soir sur Bures et Morainvilliers différentes activités, le but est de diversifier un maximum pour pouvoir faire découvrir de nouveaux sports aux enfants.

Nous allons faire venir un intervenant Yoga une fois par semaine, proposer l'activité à toutes les tranches d'âges afin que chaque enfant puisse pratiquer.

Une intervenante théâtre va aussi proposer une séance par semaine, avec l'objectif de faire une représentation en fin d'année scolaire.

Enfin nous voulons que les parents puissent être des acteurs majeurs et nous accompagnent dans cette démarche, certains ont déjà proposé leur service pour encadrer des activités.



### III- Organisation des mercredis et vacances scolaires

#### a) Journée type

07h30 Arrivée d'un animateur (trice) pour préparer l'accueil afin de recevoir les enfants dans les meilleures conditions.

07h30 – 9h30 Accueil échelonné des enfants.  
Les animateurs(trices) arrivent aussi de façon échelonnée.

09H30 Les enfants sont répartis par groupe.

10h00 Début des activités

11H30 Rangement des salles, passage aux toilettes et lavage des mains.

11h30 Départ des enfants qui ne déjeunent pas et ne restent pas l'après-midi au centre de loisirs.

12H00 Déjeuner

13H00 sieste pour les plus petits dans le dortoir de l'école Maternelle. Les animateurs en profitent pour commencer leur pose sans aucun défaut de surveillance.

13h30 Départ des enfants qui ne reste pas l'après-midi à l'accueil de loisirs.

13h30 à 14h00 Temps calme

14h00 Reprise des activités

16h00 Rangement des salles, passage aux toilettes et lavage des mains.

16H00 – 16h30 Goûter

16h30 Début du départ échelonné des enfants. Feuille émargement

19H00 Fermeture de l'Accueil de Loisirs



## b) Déroulement d'une journée type en détail :

Les animateurs(trices) mettront en place différentes activités et se chargeront de la mise en place des ateliers.

### Modalités d'arrivée et de départ :

Les enfants sont confiés aux animateurs (trices) ils orientent les enfants vers les lieux prévus à cet effet (salles d'ateliers, salle de motricité...)

Les animateurs (trices) aident l'enfant et expliquent les activités qui vont se dérouler durant la journée.

Le soir, aucun enfant ne pourra partir seul de l'accueil si la personne désignée n'est pas venue le chercher.

Lors de l'inscription, nous demandons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant sur le formulaire dossier d'inscription prévue à cet effet et de nous avertir le matin ou par mail si une autre personne vient le chercher.

Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher un enfant.

Pour les mercredis plusieurs options d'accueil sont proposées :

- L'enfant est inscrit à la journée de 7h30-19h00.
- L'enfant est inscrit le matin de 7h30 à 11h30, il quittera l'accueil de loisirs à 11h30 avant le déjeuner (pas de restauration).
- L'enfant est inscrit de 7h30 à 13h30 (avec restauration), il quittera l'accueil de loisirs après avoir pris son déjeuner à 13h 30.
- L'enfant arrive à 13h30 pour la demi-journée.

### Le temps calme de 13h30 à 14h :

Il favorise les conditions propices à la récupération et à la communication (jeux de société, livres, Kapla, etc..).

Les enfants peuvent lire, écrire, jouer, ou tout simplement ne rien faire.



Les animateurs (trices) pendant ce temps :

- favorisent le repos des enfants
- pratiquent une écoute active durant ce moment privilégié de communication
- laissent le matériel (crayon couleur, jeux de société, livre, etc.) à disposition des enfants en les responsabilisant sur le rangement et la tenue du matériel.

Les activités à partir de 14h00 :

L'objectif est de proposer des activités tout en favorisant les rencontres entre enfants. Les activités sont proposées à l'avance, elles sont matérialisées par des programmes et précisées sur le site de la Licorne, afin de responsabiliser les enfants et leurs permettre de faire un choix en toute connaissance de cause et de tenir informé les parents.

En fonction de la tranche d'âge, environ 2h d'activités seront proposées aux enfants durant la journée.

Tous les animateurs (trices) sont chargés de l'installation des salles en différents espaces (jeux, dessin, ...)

Différentes activités seront proposées (une le matin et une le soir par animateur) aux enfants.

Un équipement approprié permettra le déroulement optimal des activités. L'animateur(trice) reste garant du bon déroulement de celle-ci.

Nous viserons toujours à trouver un équilibre entre les activités manuelles, sportives, culturelles et d'expressions.

L'enfant doit pouvoir choisir son type d'activité, en découvrir et voire en créer.

Le contenu des activités doit permettre aux enfants de découvrir de nouvelles techniques et formes de loisirs.

Les activités et les sorties doivent faire l'objet d'une préparation durant les temps de réunion.

Elles doivent développer l'esprit créatif de l'enfant, comme des activités artistiques (théâtre...) qui ont pour objectif de développer leurs imaginations leurs dextérités, ainsi que l'écoute et la logique.



Elles doivent développer l'esprit de groupe, comme les activités sportives avec entre autres notre éducateur sportif (balle aux prisonniers, parcours d'obstacles, etc.) qui ont pour un objectif de favoriser le respect de chacun, l'entraide, l'esprit d'équipe. Durant certaines vacances les animateurs (trices) devront prévoir un projet sur plusieurs séances.

Durant chaque séance l'animateur(trice) devra faire évoluer la technique ou le contenu de l'activité. L'organisation d'une sortie pourra être un moyen pour construire, illustrer ou renforcer une ou plusieurs activités (un jeu, une visite, une émission de télévision...). L'environnement naturel représente également un lieu de découvertes (balade en forêt...).

#### Le goûter de 16h30 à 17h00

À la suite des activités, les enfants se lavent les mains, puis se mettent à table.

Les enfants sont repartis suivant leur groupe dans leurs différentes salles.

Les régimes alimentaires médicaux inscrits en amont sur les fiches sanitaires sont bien respectés.

Le goûter se déroulera dans le calme, les animateur(trice) seront présents auprès des enfants durant ce moment.

C'est un moment où les animateurs et les enfants peuvent évoquer leurs impressions sur la journée. Après le goûter, des activités seront de nouveau proposées.

L'équipe avec l'enfant veille au rangement de la table.

#### Règles de vie (Négociable et non négociable)

Les règles de vie vont être proposées et définies de manière collégiale entre les enfants et l'équipe d'animation (pour le négociable). Afin de permettre aux enfants de savoir ce qui est permis de faire de ce qui ne l'est pas, de connaître le cadre.

Les règles seront expliquées aux nouveaux arrivants.

#### **Non négociable :**

- La violence physique est interdite : Vivre en collectivité c'est bien, comprendre vivre ensemble c'est encore mieux.
- Respect de soi et des autres, les gros mots sont interdits.



- Ne pas courir dans les espaces intérieurs, mais vous pouvez à l'extérieur.
- Suivre les règles de sécurité, d'hygiène de l'accueil de loisirs : on laisse les sanitaires et les tables dans l'état où l'on aimerait bien les retrouver.
- Respecter le matériel et contribuer au rangement de celui-ci : on joue, on range

### **c) La fonction sanitaire**

Toute intervention sanitaire effectuée sur un enfant : soigné, consolé, rassuré doit être faite avec les gestes et protocoles appropriés.

- L'animateur(trice) qui effectue les soins prévient la direction et fait un retour aux parents.

Il convient avant et après chaque soin de :

- se laver les mains
- mettre impérativement des gants jetables pour toute plaie ou saignement

#### Mal de tête

- Mettre l'individu au calme
- Prévenir le responsable
- Appeler le 15 si persistance et aggravation des signes

#### Mal au ventre ou à l'estomac

- Allonger, rassurer
- Ne rien donner
- Appeler le responsable Nausées ou vomissements
- Isoler, allonger, rassurer
- Ne pas donner de médicaments
- Appeler le responsable

#### Plaie superficielle, égratignure

- Nettoyer
- Mettre un antiseptique
- Poser un pansement si nécessaire





### Plaie grave

- Nettoyer le pourtour de la plaie si nécessaire avec de l'eau ou du savon de **NE PAS DESINFECTER**
- Protéger la plaie avec des compresses et une bande
- Appeler le 15
- Appeler le responsable

### Coups et contusions sans plaie

- Mettre un coussin réfrigéré sur la zone douloureuse
- Mettre une pommade...

### Brûlure

- Refroidir le plus tôt possible avec de l'eau de 10 à 25°C
- Laisser ruisseler l'eau sans pression sur la brûlure
- Maximum 5 minutes
- Protéger la brûlure avec compresses stériles
- Allonger la victime
- Appeler le 15
- Appeler le responsable

### Saignement abondant

- Appuyer très fort avec la main là où ça saigne
- Allonger la victime
- Puis poser un bloc de compresses stériles avec une bande
- Vérifier que le sang ne coule plus
- Appeler le 15
- Appeler le responsable

### Saignement de nez

- Faire asseoir la personne tête légèrement en avant
- Comprimer la narine qui saigne pendant 5 minutes Traumatisme des os
- Ne pas déplacer la victime
- Maintenir la personne à plat dos pour atteinte de la tête, dos, nuque
- Interdire toute mobilisation pour les membres
- Appeler le 15
- Appeler le responsable



- Un cahier de soins est mis en place pour enregistrer les soins donnés aux enfants. Le registre est à proximité de la trousse à pharmacie, près du bureau des animatrices, ce qui permet de ne pas oublier de noter les soins donnés.

Mentions à faire apparaître :

- date et heure
- nom et prénom de l'enfant
- raisons du soin, localisation du mal
- soin apporté, avec précision
- nom du produit utilisé
- nom de l'animateur qui a prodigué le soin

Les fiches sanitaires sont répertoriées par ordre alphabétique, elles sont à la disposition de l'équipe afin de prévenir les parents et pompiers si nécessaire.

